Mairie de Camplong 10 Av Alexandre Piquet 34260 CAMPLONG

2 octobre 2014

Tel 04.67.23.90.67 Fax 04.67.23.99.38 camplong.mairie@wanadoo.fr

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Le mardi 7 octobre 2014 à 18 heures 00 Salle de la Mairie

- Information sur les dégâts suite aux intempéries de septembre et demande d'aide financière à l'Etat.
- Acquisition de matériel de terrassement, travaux public (chargeur)
- Renouvellement fourrière animale
- Beal des Pradettes

Questions diverses



## COMMUNE DE CAMPLONG

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 4 septembre à 18 h 00

Présents : COSTE Bernard, VEISLINGER Gilbert, ADMANT René, BARGUES Séverine, BARRERE Paul, CORNET Jean Pierre, COMBETTES Alain, JOUCLA Katel, PAYSAN Christophe, SAUVY Josette, FABRE Marie José.

Excusés:

Secrétaire de séance : Monsieur ADMANT René

• Information sur les dégâts suite aux intempéries de septembre et demande d'aide financière à l'Etat.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur les dégâts causés aux infrastructures communales par les intempéries de la fin du mois de septembre. Il donne également une première estimation des dépenses qui s'élèvent à 234000€. Déclarée en catastrophe naturelle, une demande d'aide financière à l'Etat va être déposée en Préfecture de l'Hérault. Les bâtiments communaux ont été également touchés, l'école et l'église.

Une réflexion pour la mise en place d'une éventuelle cellule de crise a été soulevée.

En ce qui concerne les anciens chantiers des Houillères, la commune a sollicité l'intervention du BRGM pour une surveillance accrue.

- Acquisition de matériel de terrassement, travaux public (chargeur).
  Suite aux intempéries et au vu des dégâts causés aux voies et espaces publics communaux, le conseil municipal décide l'acquisition d'un engin de travaux publics, pour faciliter la tâche des employés communaux.
- Renouvellement fourrière animale
  Le conseil municipal décide de renouveler la convention de partenariat avec la Fourrière Animale.
- Beal des Pradettes

Le béal des pradettes ayant été endommagé, n'assure plus sa fonction. Un devis de travaux a été demandé pour solliciter des aides financières aux services de l'agense de l'eau et de l'Etat. La mobilisation des propriétaires et utilisateurs du béal, sera nécessaire.

Questions diverses

Centenaire 14/18 : Mesdames FABRE Marie-josé et SAUVY Josette sont déléguées à la mise en place d'une manifestation sur ce sujet.

L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Madamend

Le Maire

**COSTE Bernard**